

Vivre au Père-Lachaise

Entretien avec Benoît Gallot

XAVIER LACARCE | STELLA MANNING

Benoît Gallot est conservateur du cimetière parisien du Père-Lachaise¹ et auteur de *La vie secrète d'un cimetière*².

Pourriez-vous présenter votre parcours qui, fruit du hasard, vous a ramené vers le monde funéraire dont vous êtes familier depuis très jeune ?

Effectivement, j'ai grandi dans ce milieu-là. Mes grands-parents, puis mes parents, étaient des marbriers funéraires. Dans notre jardin, il y avait une exposition de monuments funéraires qui servait à mes parents de catalogue : de vraies tombes pour que les familles puissent choisir sur pièce. Les discussions étaient forcément funéraires : on parlait d'enterrement, de fleurs, de plaques, d'exhumation... J'avais cette culture-là, qui pour moi paraissait normale, c'était un métier comme un autre. Pourtant, je n'ai pas voulu reprendre l'affaire et je me suis engagé dans des études de droit.

Après quelques expériences professionnelles, j'ai souhaité me diriger vers le service public et, dès mon premier entretien, la Ville de Paris m'a proposé un poste au service juridique « dans un lieu particulier ». Le recruteur a mis du temps à prononcer le mot cimetière. J'ai trouvé qu'il s'agissait d'une coïncidence incroyable et j'ai accepté sans hésiter de rejoindre le bureau juridique du service des cimetières parisiens. Les cimetières sont des lieux exceptionnels. Quand on y travaille, il y a un rapport aux familles, à l'humain et on se sent utile. Pourtant, pendant longtemps, peu d'agents voulaient venir travailler dans le service des cimetières, qui fut souvent un service où l'on reclassait des agents dont on ne savait pas quoi faire. Aujourd'hui encore nous avons du mal à recruter, beaucoup ne veulent pas se confronter à la mort au quotidien. Ça fait peur. Mais, de manière générale, les agents qui y travaillent se

découvrent une « passion » et ne repartent pas. On y entre par hasard, on y reste par vocation.

Comment pourriez-vous présenter le cimetière du Père-Lachaise ?

Le Père-Lachaise est un cimetière qui date de 1804, donc ce n'est pas le plus vieux cimetière français mais c'est le premier sous le nouveau modèle du droit funéraire instauré par le décret du 23 Prairial an XII, décret napoléonien, dont certaines mesures sont aujourd'hui encore en vigueur dans l'actuel CGCT³.

Il a inspiré d'autres cimetières, notamment anglo-saxons, puisqu'il était conçu dès le départ comme un cimetière paysager, un cimetière parc. C'était très novateur, et le Père-Lachaise fut d'ailleurs le seul grand jardin jusqu'à l'ouverture des Buttes-Chaumont en 1867. Il n'était pas dans Paris à l'époque, mais les Parisiens venaient s'y promener, regarder les tombes de personnalités. Il a eu une fonction touristique assez tôt.

Il a été le modèle de l'art funéraire avec l'apparition de nombreuses œuvres tout au long du XIX^e siècle. On a aujourd'hui la chance d'avoir des sculptures de grands noms, des chapelles dessinées par des architectes, tout ça dans un cadre paysager dessiné par Brongniart lui-même. Cela en fait un lieu unique, un musée à ciel ouvert avec une ambiance très particulière.

C'est aussi le cimetière des innovations. Dès 1804, avec ce nouveau modèle de cimetière paysager, mais également avec le premier crématorium de France, le premier columbarium avec 26 000 cases aujourd'hui, sûrement un des premiers jardins du souvenir, le premier carré musulman de France...

Aujourd'hui, il est plus difficile d'être précurseur, car l'enjeu est de continuer de faire du cimetière, un cimetière avant tout. Si le cimetière est saturé depuis des décennies, de vieilles sépultures à l'abandon sont

1 | Le cimetière tient son nom du Père La Chaise, confesseur de Louis XIV et ancien propriétaire du terrain.

2 | Éditions Les Arènes, 2022.

3 | Code général des collectivités territoriales.

ainsi reprises chaque année pour pouvoir attribuer de nouvelles concessions funéraires aux Parisiens. Avant d'être un lieu touristique, c'est un site où l'activité funéraire est intense : 6 000 crémations par an, 1 300 dispersions, 600 inhumations au columbarium et près de 1 000 enterrements dans les sépultures, soit près de 9 000 opérations funéraires chaque année.

Nous essayons toutefois d'innover pour préserver le patrimoine du Père-Lachaise. Avec mon collègue conservateur du patrimoine, qui est à la tête de la cellule patrimoine du Service des cimetières, nous faisons notamment de plus en plus appel au mécénat pour entretenir des sépultures d'intérêt patrimonial, ce qui est nouveau.

Parmi les évolutions notables de nombre de cimetières, il y a la prise en compte de la question écologique. Comment s'est-elle déroulée pour vous et votre équipe ?

Lorsque la Ville de Paris s'est engagée dans une politique zéro phyto, je n'avais pas du tout cette approche, cette fibre naturaliste, j'étais un pur juriste, un pur gestionnaire des cimetières. La vision des cimetières que j'avais, c'était celle de lieux très minéraux, où

rien ne pousse. À l'époque, en 2011, j'étais jeune conservateur au cimetière parisien d'Ivry. Avec mes équipes, nous ne comprenions pas cette politique mais nous l'avons quand même appliquée parce que nous sommes des fonctionnaires disciplinés et obéissants. Nous avons testé l'entretien sans produit phytosanitaire dans 3 ou 4 divisions et finalement nous avons été assez vite convaincus parce qu'on a vu le retour des papillons, des insectes, des fleurs, des couleurs... C'était tout à coup plus gai, plus apaisant. Les cantonniers ont vu leur travail être mis en valeur. Alors qu'il n'y avait pas de jardiniers dans les cimetières, nous avons acheté des tondeuses et des débroussailluses. Le métier des agents a changé, on les a accompagnés et ils ont contribué à l'embellissement des cimetières.

À Ivry, j'ai vu la végétation revenir, j'ai vu les hérissons, les chouettes hulottes, les renards, les écureuils revenir. Je vis la même chose ici au Père-Lachaise avec six ans de décalage.

Mais ce qui a fonctionné à Ivry ne fonctionne pas forcément au Père-Lachaise, parce que c'est un site compliqué, escarpé avec des vieilles tombes dans tous les sens et beaucoup plus d'arbres. Mon équipe travaille sans relâche pour que les usagers

Le cimetière du Père-Lachaise est un réservoir de biodiversité pour la ville de Paris. © Benoît Gallot.





Le cimetière du Père-Lachaise, poumon vert de la ville de Paris, est identifié comme îlot de fraîcheur en cas de canicule. © Benoît Gallot.

soient satisfaits mais elle peine à entretenir tout le cimetière. À certains endroits, c'est la jungle. Nous travaillons à la mise en place d'une méthode et à la définition d'objectifs atteignables en termes de gestion et d'entretien.

Malgré ces difficultés, nous n'utilisons aucun produit phytosanitaire, ce qui fait du Père-Lachaise un réservoir de biodiversité, sans doute le plus riche de Paris et ça, c'est extrêmement positif. Du côté de la flore, de nombreuses orchidées sauvages ont fait leur retour entre les tombes. Côté faune, les renards qui ont investi les lieux depuis 2020 sont emblématiques, mais le cimetière est une réserve ornithologique de premier plan : les chouettes hulottes et les éperviers y nichent, un couple de faucons hobereaux – fait rare dans Paris – y a été observé à l'été 2024, les pics y sont légion (pics verts, pics épeiches, pics épeichettes, pics mars) sans oublier une multitude d'autres oiseaux. Dans Paris intramuros, c'est exceptionnel !

Quelles sont les évolutions les plus récentes du Père-Lachaise ?

Aujourd'hui, nous essayons de désimperméabiliser les sols : on retire les vieilles dalles en ciment, on végétalise. Les trottoirs sont progressivement

enherbés et des tentatives existent pour végétaliser les murs d'enceinte. Le patrimoine arboré fait également l'objet d'une attention particulière : 90 arbres vont être replantés cette année, parfois sur des emplacements d'anciennes concessions funéraires qui ne seront donc pas revendus à de nouvelles familles.

Le Père-Lachaise est identifié comme un poumon vert si bien qu'à chaque canicule, il est répertorié parmi les îlots de fraîcheur. Les Parisiens sont donc invités à aller dans le cimetière pour survivre, ce qui me fait sourire. Les écoles avoisinantes viennent également de plus en plus observer la nature, la biodiversité, et je trouve ça très bien. Les a priori ont un peu changé et les gens voient le cimetière peut-être différemment aujourd'hui : pas comme un lieu dédié uniquement aux morts, mais un lieu aussi plein de vie où on peut venir se ressourcer, méditer.

Mais il y a des limites à ce nouvel intérêt. Le Père-Lachaise est un lieu calme, apaisant, silencieux, et ça j'aimerais beaucoup le garder. Un usager qui vient se recueillir ne doit pas être perturbé par des joggers habillés en fluo, qui passent à toute vitesse à proximité avec de la musique. Nous sommes sollicités pour tout un tas d'animations que nous refusons. Nous avons gagné un procès contre une société qui

voulait absolument faire un Escape Game dans le cimetière. Il n'y a qu'à l'occasion de l'événement du Printemps des cimetières où on s'autorise, une fois par an, à faire du théâtre, de la musique, des choses un peu innovantes. Ce jour-là, on fait un pas de côté mais le reste de l'année, notre préoccupation c'est le calme et la quiétude, sachant que le cimetière est déjà très fréquenté : 8 000 personnes par jour, 15 000 le dimanche, des endeuillés, des promeneurs, des touristes... La priorité, ce sont les personnes endeuillées ; mais aussi les usagers qui viennent pour trouver le calme et la tranquillité. C'est une « offre » différente des grands parcs parisiens, plus animés.

En termes d'équipements, outre le fait que le crématorium soit saturé et qu'il faille le désengorger par la création d'un deuxième crématorium parisien, un de nos projets aujourd'hui est de faire évoluer le columbarium et l'offre cinéraire de manière générale. Notre columbarium souffre en effet d'un problème d'attractivité. Nombre de cases sont en sous-sol, d'un accès difficile et sans lumière directe. On va supprimer une partie du parking de surface, qui date des années 60, pour ouvrir et éclairer le sous-sol grâce à des carreaux de verre et le rendre accessible en y adjoignant un ascenseur. Nous essayons également de varier l'offre que nous pouvons proposer. Lorsque des arbres ont envahi des emplacements

Le cimetière du Père-Lachaise est un espace où les riverains aiment à trouver calme et tranquillité. © Benoît Gallot.

que nous reprenons, nous les proposons pour que les familles puissent déposer une urne, construire un petit caveau à proximité, que nous appelons caveautin. C'est comme une mini-concession. Nous transformons aussi quelques vieilles chapelles en columbarium. Peut-être qu'un jour nous créerons des petits columbariums dans les divisions historiques ? Nous y réfléchissons, avec les paysagistes de notre direction : comment repenser les vieilles divisions, proposer une offre cinéraire nouvelle, avec un équipement qui aurait du cachet et s'intègre bien, tout en restant végétalisé ?

Et de manière plus générale, quel est, à votre avis, l'avenir des cimetières ?

Il y a des nouvelles tendances : les forêts cinéraires, l'humusation, la terramation, l'aquamation... Ce sont un peu des pratiques « anti-cimetières ». Il n'y a pas de tombe, il n'y a pas de nom. La mort y est invisibilisée. Je comprends l'idée du retour à la nature, mais ce qui me gêne dans cette approche, c'est qu'on oublie que les cimetières, c'est pour les morts, mais aussi pour les vivants.

Beaucoup d'endeuillés ont en effet besoin de voir le nom du mort gravé avec la date de naissance et la date de décès. Je vois régulièrement des familles qui ont dispersé les cendres et qui le regrettent, parce qu'elles se rendent compte après coup qu'elles ont besoin d'un lieu pour venir se recueillir, pour honorer la mémoire de leurs morts. Elles me demandent alors une case du columbarium, pour laisser la case vide mais y graver dessus le nom du défunt.

Je comprends la volonté écologique, elle est essentielle et nous essayons de l'appliquer au mieux. Mais il ne faut pas oublier les vivants qui ont un deuil à faire. Et pour côtoyer les familles au quotidien, c'est grâce à ce lien avec le cimetière, avec le lieu où reposent leurs morts. D'ailleurs, même dans un espace comme le jardin du souvenir, qui est complètement anonyme, les familles se réfèrent à un arbre, à un banc. Elles ont besoin mentalement de savoir que c'est là que leur défunt a été dispersé. Quand elles viennent se recueillir, elles vont à cet endroit précis.

Je comprends le désir de nature et aussi la volonté de « polluer » le moins possible quand on décède. Mais quand les familles me disent « je ne veux pas embêter mes enfants, j'ai tout prévu, ça sera une crémation avec dispersion », je leur dis « avez-vous demandé à vos enfants ce qu'ils voulaient ? Peut-être qu'ils ont besoin d'avoir un lieu pour venir se recueillir sur votre tombe ».

La solution la moins polluante à l'heure actuelle, c'est un cercueil en bois très simple, non traité,



dans une concession de pleine terre, avec un monument sobre qui ne vient pas de Chine, d'Inde ou du Brésil. Le retour à la nature se fait très vite, surtout sans soin de conservation du corps. Des espaces écologiques ont d'ailleurs été créés sur ce modèle aux cimetières parisiens d'Ivry et de Thiais. Moins polluer, c'est aussi recycler nos vieilles sépultures grâce à l'économie circulaire, un autre projet sur lequel nous travaillons.

Si les forêts cinéraires se développent, je trouverais cela très bien. Il y a probablement un besoin, une demande, mais il ne faudrait pas que cela devienne le seul modèle.

Donc je crois que le cimetière aura encore sa place demain. J'espère qu'il ne va pas disparaître. Il a une utilité dans les villes, c'est non seulement un lien avec notre passé, notre histoire, mais aussi un poumon vert essentiel. Outre la quiétude qui y règne, c'est avant tout ce lieu où les vivants ont besoin de venir se recueillir. —

Forêt cinéraire : forêt dont les arbres peuvent être concédés pour y enterrer ou disperser les cendres des défunts.

Humusation : technique permettant d'enterrer le corps à même le sol afin qu'il puisse se transformer en humus, permettant un retour du corps à la terre par des micro-organismes présents dans un sol préparé à cet effet.

Terramation : réduction organique naturelle accélérée par des techniques industrielles contrôlées, en vue d'une transformation en humus.

Aquamation : procédé d'hydrolyse alcaline permettant de dissoudre les chairs par l'association de la chaleur, de l'alcalinité et des mouvements de l'eau.

La stèle des morts isolés fleurie à la Toussaint, cimetière de Bordeaux Nord.

